

Directeur: GILBERT LARUE.

Bureaux: 74 ST-JACQUES.
Tél. MAIN 4470

MONTREAL, DIMANCHE, 24 JANVIER 1926

LE NUMERO: 5 SOUS

Abonnement: \$2.50 par année

PLUS DOUX. ET GIBOULEES

GAZETTE RIMEE

LE REQUIN MANGEUR D'HOMMES

Le trust Montreal Light, Heat and Power Consolidated. — Le gouvernement de Québec interviendra-t-il?

L'action "Montreal Light, Heat & Power Consolidated" s'inscrivait au tableau de la Bourse, samedi, à \$216.00. C'est tout de même joli pour un stock qui ne paie que \$8 de dividende par année! Il est vrai qu'à l'assemblée annuelle, vendredi, le rapport financier portait que les profits nets se chiffraient à \$10.32 par action, mais les naïfs qui se laisseraient prendre à ce camouflage seraient mûrs pour les petites maisons.

A qui fera-t-on croire que les acheteurs du M. L. H. & P. C. à \$216.00 pensent ne pas couvrir que \$8 de revenu sur ce montant? S'ils n'étaient pas avertis en sous-main et de bonne source que l'action sera divisée en trois ou quatre tranches, avec un dividende approprié sur chacune, mieux eût valu pour eux qu'ils ne fussent jamais nés.

Le même rapport nous apprend que les recettes brutes du trust furent, en 1923, de \$16,140,960, en 1924 de \$17,394,091, et en 1925 de \$18,348,806, soit plus d'un million d'augmentation bon an mal an. Pour la même période les dépenses d'exploitation passaient de \$7,113,960 à \$7,849,243, un peu plus de \$2,000,000 d'augmentation, contre une autre de plus de \$2,200,000 dans les recettes brutes.

Pas difficile de comprendre pourquoi les frais d'exploitation n'augmentent pas, quand on sait que de temps à autre le trust jette à la rue des centaines d'employés, jeunes ou vieux, sans plus s'en soucier que de pelures de

pommes de terre, dès que ça peut mettre quelques sous de plus sous la dent de ce requin mangeur d'hommes, incarnation de sir Herbert Holt et consorts.

De la sollicitude du trust envers le public nous avons eu un échantillon la semaine dernière, lorsque le M. L. H. & P. C. fut traduit en cour des records pour avoir empoisonné tout un quartier de l'est pendant trois mois par la combustion lente d'un clos de charbon et plaids subrepticement coupable afin de s'en tirer avec une légère amende et d'obtenir du délai, au lieu d'avoir mis résolument à l'oeuvre une équipe d'hommes lorsque les citoyens se plaignaient. C'est que là encore, voyez-vous, le trust a réalisé une de ces petites économies dont il est si friand.

La "Patrie", qui poursuit une vigoureuse campagne, sans les nommer, contre les trusts accaparant nos puissances naturelles pour l'oppression du peuple, écrivait samedi: "Nous ne voudrions pas gêner l'action de nos gendarmes et encore moins les priver du mérite de leur initiative, en ayant l'air de leur pousser dans les reins."

Nous précisons, nous, et nous engageons le gouvernement de Québec, puisqu'il est en session, à prendre sans plus tarder les mesures nécessaires pour couper les tentacules de cette pieuvre. Nulle manoeuvre ne serait plus propre que celle-là à lui ramener les comtés de l'île de Montréal en bloc aux prochaines élections provinciales.

Médéric sera candidat

UN DEMENAGEMENT SOUS LA PLUIE...

L'AUTO-CRAMPON DE CET EDILE DE L'EST A QUITTE LE GARAGE DE CONCORDIA A TEMPS!

La crainte des interpellations étant le commencement de la sagesse, il est arrivé que lundi dernier, par une pluie averse, laquelle le déluge qui rendit Noé fameux n'était que matutinale rosée, on vit sortir du garage de l'Hotel-de-Ville, tirée par une machine Palge, l'automobile couverte de poussière qui devait y passer l'hiver, selon l'intention de cet échevin de l'est qui a des façons toutes spéciales de pratiquer l'économie.

Donc, l'auto-crampon a quitté le garage municipal y compris les "jacks" (supports) sur lesquels elle reposait. Naturellement, la poussière accumulée sur l'opulente voiture ne résista pas longtemps à ce lavage céleste, et ceux qui connaissent intimement ledit père conscript, prétendant que s'il effectuait ce déménagement, la veille de la séance du conseil de crainte que les indiscretions de l'"Autorité Nouvelle", cette satanée feuille, ne pussent provoquer une interpellation de la part de ses collègues désireux de se laver, eux et leurs autos, de semblable reproche; il n'était pas autrement fâché de l'effectuer à la pluie battante, puisque cela lui économisait les frais d'un nettoyage de première classe.

Or, il paraît que ledit échevin de l'est a grandement besoin de pratiquer la plus stricte économie, afin de pouvoir payer un loyer d'entrepôt qu'il croyait avoir évité, mais aussi pour payer l'assurance de son automobile, relevée indubitablement par le fait que cette voiture ne se trouve plus dans le garage municipal, entièrement à l'épreuve du feu.

Et de méchantes langues ajoutent qu'il en serait arrivé une fameuse au sujet de cette assurance. Avant qu'il ne songeât à s'emparer en propriété du garage municipal, un de ses amis, échevin, dit-il, lui avait fait prendre une police d'assurance sur ladite voiture; mais dès qu'il eût mis à exécution son général projet de loger l'article chez Concordia, notre génial propriétaire se dit:

— Pourquoi payer inutilement cette assurance superflue? Allons de ce pas retirer la prime... Quelle ne fut pas sa stupéfaction d'apprendre par les employés de la compagnie assurée que la prime n'avait pas été payée par son cousin l'échevin, ce qui l'obligea de prendre sur-le-champ une nouvelle police dès que la machine ne fut plus renfermée dans un lieu aussi bien protégé.

Depuis, le pauvre homme maudit l'"Autorité Nouvelle", qui ne s'en porte pas plus mal et se promet bien, au contraire, par suite du dénouement de cette affaire, de se griser tous les ans qu'elle découvrira chez Concordia.

AVIS.

OH! LE RECORD DES RECORDS!

RIEN QUE TRENTE SECONDES AUX ETATS-UNIS POUR QUITTER SON CONJOINT.

Le ban mis par les autorités américaines sur l'entrée aux Etats-Unis d'un officier anglais coupable d'un crime odieux — le divorce — illustre bien cette mentalité spéciale aux puritains qui se permettent toutes les libertés qu'ils dévient systématiquement aux autres. Les Yankees, tout en faisant chez eux du mariage une farce, entendent que les étrangers l'observent religieusement.

Or les Américains, si friands de records, peuvent en réclamer un autre, celui de la moindre durée du mariage. N'est-ce pas Mme Lea Arnold-Walker qui l'a établi ces jours derniers à San-Francisco, puis qu'à peine 30 secondes après avoir prononcé le oui fatal, elle abandonnait son époux, au pied de l'autel, retournait chez elle et demandait, non le divorce, mais l'annulation du mariage qui venait d'être sanctionné par le ministre du culte? Sa demande vient de lui être accordée, à la date même de sa majorité, alors qu'elle entrait en possession d'un héritage paternel considérable, ce qui lui crée une indépendance plus qu'appréciable et lui restitue du coup son nom de jeune fille, Mlle Lea Arnold — comme avant — a allégué que son

Il annoncera ce soir qu'il briguera de nouveau la mairie de Montréal.

SIR LOMER GOUIN VA-T-IL PARTIR POUR L'ITALIE

L'honorable Médéric Martin annoncera ce soir aux contribuables de Montréal, dans la salle de l'Académie Saint-Paul, angle des rues Saint-Denis et Beaubien, qu'il sera candidat à la mairie de Montréal aux prochaines élections municipales, lesquelles sont, pour le mois d'avril, en dépit de certains échecs froussards qui voudraient les faire remettre à six mois.

La rentrée de l'ex-maire dans l'arène municipale fera époque, surtout après son discours-programme de jeudi soir à la salle Bourget.

Ce fut la bonne fortune du directeur de l'"Autorité Nouvelle" d'atteindre l'hon. Médéric Martin chez lui par téléphone, à 10 heures du soir, samedi:

— M. le maire, car pour moi vous êtes demeuré M. le maire comme un président du Conseil, en France, reste toujours M. le président, allez-vous être candidat à la mairie?

— Je vous avoue que, tout en y songeant, je ne serais pas encore prêt à répondre à votre question.

— M. le maire, j'ai fait deux paris: le premier, que vous seriez candidat, et le second, que vous seriez élu.

— Pour le premier pari, je crois qu'il est gagné; quant au second, les apparences sont loin d'être mauvaises.

Pas n'était besoin d'être grand devin pour en conclure

que notre honorable interlocuteur était sur le sentier de la guerre et qu'il continuerait jusqu'au bout.

Dans le même temps on nous annonce que sir Lomer Guoin, dont la candidature était mise de l'avant, va partir pour un voyage en Italie, ce qui mettra fin au mouvement déclenché en sa faveur.

Autre rumeur, ridicule celle-là, c'est qu'Easy-Off, fort mécontent du fiasco de sa dernière campagne, si dispendieuse, et désireux de lui disputer le prix de revanche, songerait à se porter candidat à la mairie de Montréal, même contre l'hon. Médéric Martin, si ce dernier se décide de revenir sur les rangs.

Il compte naturellement sur l'appui du maire Duquet qui l'a tant aidé à se faire battre aux dernières élections fédérales, mais il se pourrait qu'il y comptât en vain, car on prétend que le maire actuel a, lui aussi, des velléités de demander l'appui des Canadiens dont il faisait si peu de cas lors de la dernière Saint-Jean-Baptiste et lors de la Fête du travail.

Patenaude contre Médéric! Qu'est-ce qu'il prendra pour son rhume, ce pauvre Easy-Off?

Décidément, contre Médéric, il faudra trouver un bon homme, un très bon homme! "L'Autorité Nouvelle".

HOTES D'HONNEUR DU CLUB DE REFORME

Le déjeuner-causette, hier-midi, au Club de Réforme en l'honneur des sénateurs F. L. Bédou et O. David, de l'hon. P.-R. Du Tremblay et de M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques aux Communes, a été une magnifique fête, où l'amitié s'est jointe au talent.

Le sénateur L.-O. David n'a pu assister au déjeuner pour cause de maladie. M. Ernest Pitt, président du Club de Réforme était également retenu chez lui par une forte grippe.

C'est l'hon. Herbert Meier, à la présidence du déjeuner-causette. Il a présenté les conférenciers en termes choisis et appropriés.

Une très considérable assistance a manifesté une franche gaieté au cours du déjeuner.

C'est l'hon. Herbert Meier, à la présidence du déjeuner-causette. Il a présenté les conférenciers en termes choisis et appropriés.

Une très considérable assistance a manifesté une franche gaieté au cours du déjeuner.

mari d'une demi-minute, Albert Walker, citoyen britannique et gerant de ventes dans un grand magasin de San Francisco, l'avait trompé en lui promettant de se faire naturaliser citoyen américain. Aussi, à peine venait-ils d'être unis devant tous leurs parents et amis, elle murmura à l'oreille de son mari: "N'est-ce pas heureux d'être l'époux d'une Américaine et d'être Américain vous-même?" Ce à quoi aurait répondu en rougissant le nouvel époux: "Mais, je ne suis pas Américain et n'ai pas du tout l'intention de le devenir." On sait la suite. Mlle Arnold aurait alors déclaré aux journalistes qui l'interrovaient: "J'aime mon pays et ma citoyenneté et je ne deviendrais jamais la sujet d'un roi britannique. Forcé de choisir entre un époux et mon pays, je choisis mon pays."

Comme quoi il n'est pas toujours vrai de dire: "qui prend mari prend pays".

MISTIGRIS

La danse sans voiles d'une moderne Phryné soulève la critique

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
LYNN, MASS., 23 — "Y'a des sacrées limites pour "trimmer" un homme et je ne suis pas pour les laisser faire, cette fois!!!"

C'est après avoir proféré cette phrase grosse de menaces, en sortant de chez le médecin qui voulait lui couper un bras pour cause d'empoisonnement du sang, que le pauvre Harry Barry, 43 ans, colporteur, déjà amputé des deux jambes, s'en fut chez lui, ouvrit les clés de son poêle à gaz et aspira assez de fluide pour quitter cette vallée de larmes ou nous nous embrassons ou désentrepailions.

C'est le sénateur F.-L. Bédou qui ouvrit la série des discours. Il s'est attaché à décrire la personnalité de l'hon. P.-R. Du Tremblay et de M. Fernand Rinfret. Il a fait l'éloge de ces deux hommes politiques dans une allocution très appréciée.

Tout à tour, l'hon. P.-R. Du Tremblay et M. Fernand Rinfret ont répondu aux éloges de l'hon. sénateur Bédou, en analysant un brillant carrière comme homme d'affaires, noble et citoyen.

Le thème des discours des trois hôtes d'honneur a été la suzeraineté française. Les trois orateurs ont fait remarquer que la France appréciait hautement l'effort que fait le Canada pour garder intactes la langue et les traditions françaises.

L'hon. sénateur R. Dandurand a remercié les conférenciers.

de Chopin Bizet, Fauré, Saint-Saëns, Hahn et autres maîtres, n'avait d'autre intention, dans son geste osé, que de ressusciter, dans toute l'ambiance vocale et à l'endroit même où la chose se passa, il y a 2500 ans, l'hymne à la Beauté et à la Lumière de la courtesane Phryné, aux fêtes de Neptune et d'Eleusis. Vêtue d'abord de voiles légers, elle dansa, puis, arrivée à l'opisthodomos, le point le plus sacré du Parthénon, elle enleva ses voiles et parut aux yeux de tous comme l'incarnation d'une déesse antique.

Le groupe des artistes, poètes et littérateurs qui prétendent que le nu est chaste et que seul le retroussé est immodeste, considère le geste de Mlle Paiva comme une simple reconstitution de la beauté antique révélée par les statues. D'autre part, la Ligue contre la licence publique n'a pas de protestations assez véhémentes contre l'audace de la moderne Phryné.

Le groupe des artistes, poètes et littérateurs qui prétendent que le nu est chaste et que seul le retroussé est immodeste, considère le geste de Mlle Paiva comme une simple reconstitution de la beauté antique révélée par les statues. D'autre part, la Ligue contre la licence publique n'a pas de protestations assez véhémentes contre l'audace de la moderne Phryné.

Abruti de se faire "trimmer" il se suicida

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
LYNN, MASS., 23 — "Y'a des sacrées limites pour "trimmer" un homme et je ne suis pas pour les laisser faire, cette fois!!!"

C'est après avoir proféré cette phrase grosse de menaces, en sortant de chez le médecin qui voulait lui couper un bras pour cause d'empoisonnement du sang, que le pauvre Harry Barry, 43 ans, colporteur, déjà amputé des deux jambes, s'en fut chez lui, ouvrit les clés de son poêle à gaz et aspira assez de fluide pour quitter cette vallée de larmes ou nous nous embrassons ou désentrepailions.



Je suis prêt à reconnaître que M. Bourassa a fait preuve d'une habileté qui ne lui était pas coutumière, dans son premier discours aux Communes. Il ne pouvait que faire plaisir aux progressistes en proclamant que leur parti doit demeurer, même croître en nombre et en influence, alors que les deux vieux partis réclament l'annexionnement de ce tiers état. Les chroniqueurs nous rapportent que pendant la discussion du Maître, les conservateurs restaient muets, que les deux tiers des libéraux ne ménageaient pas leurs applaudissements, et que sur les banquettes progressistes l'approbation était générale.

M. Bourassa est à lui seul la tête, les pattes, le corps et la queue du parti indépendant. Pourquoi l'alliance du parti indépendant avec le parti progressiste ne serait-elle pas scellée de la plus galante façon, par le mariage de M. Bourassa avec Miss Agnes McPhail. Etait-ce pour favoriser telles épousailles que ce whiz génial, M. Pierre Casgrain, voulait placer l'un à côté de l'autre en Chambre, l'ex-chef nationaliste et l'impétueux progressiste? Mais M. Bourassa, timide avec les femmes, refusa, préférant tout d'abord flirter de loin.

"L'Autorité Nouvelle" a déjà traité M. Bourassa de muflin, ce qui ne voulait pas dire que le député de Labelle fut une bête, qu'il fallut lui passer un anneau dans les narines. "L'Autorité Nouvelle" entendait par là que ses thuriferaires, lui prêtant un aspect ridicule de représentant au demi dieu dont il fallait écouter chaque parole en un respectueux silence et suivre chacun des actes avec tremblement. M. Omer Héroux s'est particulièrement spécialisé dans cette adoration en voulant être à tout prix enfant de choeur. Au lieu de lancer de l'encens vers le ciel, en belles volutes bleues et parfumées, il ne rate pas une occasion de lancer son ascenseur à travers le visage de l'officier, lequel se trouve mis de ce fait en position souvent grotesque.

M. Bourassa n'a pas raté lord Atholstan, dans son discours de rentrée aux Communes. Le Maître se souvient d'avoir été "roulé" dans les grands numéros par le baron Roorbach en 1911, alors que la province de Québec, grâce à ses vœux de lamination contre sir Wilfrid Laurier, donna 27 partis sans à ce gouvernement Borden qui nous valut la conscription. La différence entre le maître et Easy-Off, c'est que le premier, en 1911 ne "savait pas" ce dont était capable l'ex-Hugh Graham, tandis que le second, en 1925, "savait". C'est pourquoi le Maître, malgré ses fautes, reste un personnage mille fois plus sympathique qu'Easy-Off d'autant plus que pour racheter son très gros fêché il s'est empressé de descendre de la tour d'ivoire dont il avait fait son orgueilleux retraité afin de contribuer à nous tirer des griffes d'Easy-Off, d'où nous n'aurions pas tardé à tomber dans la gueule d'Atholstan.

William Miller et Charlie Martin, tous deux Israélites et respectivement géant et cuisinier au restaurant situé au No 522 "a", boulevard Saint-Laurent, comparaisaient hier devant M. le juge Gustave Perrault, pour vente illégale de liqueurs alcooliques. Les prévenus ayant protesté de leur innocence d'une voix unanime, leur procès a été fixé au 27 du courant.

En ce qui concerne tout particulièrement William Miller, un point de droit assez intéressant fut soulevé par Me Philippe Monette, procureur de la défense afin d'obtenir le renvoi immédiat de la plainte ainsi que la remise en liberté de son client.

Le mandat d'arrestation portant la mention "à être identifié", Me Monette a soutenu que la preuve d'identification devait être faite au moment de la comparution de l'individu et non au moment de l'arrestation.

Le mandat d'arrestation portant la mention "à être identifié", Me Monette a soutenu que la preuve d'identification devait être faite au moment de la comparution de l'individu et non au moment de l'arrestation.

Le mandat d'arrestation portant la mention "à être identifié", Me Monette a soutenu que la preuve d'identification devait être faite au moment de la comparution de l'individu et non au moment de l'arrestation.

Le mandat d'arrestation portant la mention "à être identifié", Me Monette a soutenu que la preuve d'identification devait être faite au moment de la comparution de l'individu et non au moment de l'arrestation.

Le mandat d'arrestation portant la mention "à être identifié", Me Monette a soutenu que la preuve d'identification devait être faite au moment de la comparution de l'individu et non au moment de l'arrestation.

POUSTE, LES "TELEGRAPHES"!

"Une dépêche spéciale au "Brooklyn Eagle" demande que Chaliapine, la basse russe, se présente au bureau de poste de Berlin et qu'on lui refuse son courrier. Le chanteur se mit alors à vociférer un air de "Méphistophélès" et l'employé s'exécuta."

Pour mettre un terme à la personnalité aux urns, autrement dit le jeu des TELEGRAPHES. Y'en a qui veulent la carte d'identification avec signalement, sceau, détails et paraphe; Y'en a d'autres, bien au fait des cent trucs d'élection, qui demandent que l'on passe chez le photographe. Jamais on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter les vols, les ruses et les gaffes, même, y'en a qu'aiment pas qu'on fasse tant d'affaires pour exiger un cart' qu'à l'air d'une épithaphe.

Y'a ben d'autr's moyens d'faire voter honnêtement les braves contribuables sans leur scruter la mine. Que dire par exemple! celui qui récemment employait à Berlin, la basse Chaliapine? Un fonctionnaire sceptique sur son identité, n'aurait rien à lui dire de sa correspondance. Chaliapine aussitôt d'entreprendre à gueuler l'écouplet de MEPHISTO avec tout la puissance de ses poumons d'colosse, tandis que d'un côté, hommi's et femm's s'enfuyaient ou perdaient connaissance.

Ainsi, lorsqu'on d'mand'ra au treizième électeur se présentant au poll s'y s'nomm' Martin, Brodeur ou sir Lomer, d'un 'voix de basse, un p'tit fouineur chantera en branlant le chef avec vigueur: "Youp! Youp! J'suis Larivière, vous ne me croyez guère; Youp! Youp! J'suis plein d' tristesse, car j'vas 'perdre' mon député. Je moissonne, on m'saccr'nt le fesson, l'prix de mes blag'u's au poulo!"

Voyez d'cuid' qui esch' ra ve' l'air de c'est d'Estioff le distill'. Anest' l'opérateur pour lui, point n'est besoin de tout ça, car il n'a qu'à chanter d'un 'voix à l'air de "Dans Jacqui's-Cartier, au l'bord du lac, Victor Marchand m'a flanqué un 'clan' Nous irons sur l'eau, nous y irons, nous irons. Nous avons FAIT PATAQUE!"

SCARRON.

LE CARDINAL M'BOURD AURA DES FUNERAILLES D'ETAT

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")
BRUXELLES, 23 — Son Eminence le cardinal Mercier, primate de Belgique, a rendu le dernier soupir cet après-midi à 3 heures, entouré de ses nouveaux membres du clergé, des membres de sa famille, des dignitaires de son archidiocèse, du nonce papal et d'un représentant du roi Albert. Ce prêtre héros et champion de la fusion des églises ne fut que quelques heures dans le coma et, son médecin qui voulait lui donner quelques stimulants, le répondit avec sérénité: "C'est inutile, mon ami, il n'y a plus qu'à attendre!" On lui donna de l'oxygène pendant qu'il était inconscient, mais la fai-

blesse était trop grande et il s'éteignit paisiblement dans la paix du Seigneur. Il était né en 1851. Des messes à son intention seront dites demain dans toutes les églises de Belgique, de France et par le monde entier. On parle déjà d'élever un monument à l'illustre défunt à qui l'on va faire des funérailles d'Etat, alors que parmi les porteurs se trouveront Sa Majesté le roi Albert et le prince héritier Léopold.

N. D. L. R. — La mort de ce prince de l'Eglise universellement aimé nous touche d'autant plus que le cardinal Mercier visita Montréal, Ottawa, Québec et Toronto en 1919.

TO BE OR NOT TO BE

LES ACCUSEES SONT-ILS OU NE SONT-ILS PAS LES INDIVIDUS ARRETES?

William Miller et Charlie Martin, tous deux Israélites et respectivement géant et cuisinier au restaurant situé au No 522 "a", boulevard Saint-Laurent, comparaisaient hier devant M. le juge Gustave Perrault, pour vente illégale de liqueurs alcooliques. Les prévenus ayant protesté de leur innocence d'une voix unanime, leur procès a été fixé au 27 du courant.

En ce qui concerne tout particulièrement William Miller, un point de droit assez intéressant fut soulevé par Me Philippe Monette, procureur de la défense afin d'obtenir le renvoi immédiat de la plainte ainsi que la remise en liberté de son client.

Le mandat d'arrestation portant la mention "à être identifié", Me Monette a soutenu que la preuve d'identification devait être faite au moment de la comparution de l'individu et non au moment de l'arrestation.

Que fait là l'échevin Gareau

Pourquoi continue-t-il de voter à l'hôtel-de-ville lorsqu'il est citoyen d'Outremont?

Si les autorités municipales exigent plus rigoureusement le versement des pénalités qu'encourent nombre d'échevins, soit en s'absentant trop fréquemment du Conseil, soit en y donnant des votes illégaux, elles percevraient de cette source un dernier suffisant pour augmenter les salaires de maints pauvres diables de fonctionnaires.

Le cas de l'échevin J.-O. Gareau est particulièrement intéressant, sous ce rapport.

Cet échevin s'est déqualifié automatiquement par le fait que depuis au moins le mois de mai dernier il n'habite plus dans les limites de la cité, son domicile se trouvant exactement au no 98 de l'avenue Elmwood, Outremont, car la charte de la cité est formelle sur ce point. Elle dit à l'article 25 et suivants:

Que nul ne peut voter au Conseil s'il n'a pas le cens d'éligibilité requis par la loi.

Or, pour posséder ce cens d'éligibilité, il faut avoir demeuré dans la cité pendant au moins trois ans avant l'élection et continuer d'y demeurer après.

Et le maire ou l'échevin qui a pas ou a perdu ce cens d'éligibilité est passible d'une amende de \$100 pour chaque vote qu'il donne!

Puisque l'échevin Gareau habite Outremont depuis au moins neuf mois, nous nous demandons comment il échappait bien à la sanction édictée.

Ne voulant pas mettre un

fonctionnaire en trop fâcheuse posture vis-à-vis un échevin, nous n'avons pas voulu demander à l'assistant-greffier le nombre de votes donnés par cet échevin depuis la perte de son cens d'éligibilité, mais la chose serait des plus faciles étant d'ordre et d'intérêt public.

A la seule séance du Conseil de lundi dernier, l'échevin Gareau a voté trois fois, ce qui le mettrait en dette de \$300 envers la cité, pour ce jour-là seulement.

Or, il n'est certainement pas exagéré de supposer que cet édile a voté au moins cent fois depuis mai 1925, ce qui porterait le chiffre total de ses amendes à au moins dix mille dollars.

Dix mille dollars d'amende en neuf mois à peine de session, peste! c'est une somme et ce n'est pas avec ses émoluments qu'un échevin peut se payer un tel luxe. Il faut qu'il soit presque millionnaire.

Nous ne doutons pas de la fortune de l'échevin Gareau, mais nous demeurons ébahis devant une manière aussi royale de jeter l'argent par les fenêtres.

Dix mille dollars d'amende, bigre! de quoi augmenter décentement deux ou trois douzaines d'employés. Espérons au moins pour le crédit financier de ce père conscript qu'il ne briguera pas les suffrages aux prochaines élections.

OBSERVATOR.

"En roulant ma boule", la revue des revues

Depuis que les Delville, puis Numa Bles et Lucien Boyer introduisirent la revue à Montréal, — de là un quart de siècle presque, comme le temps passe! — nous en avons vu de toutes les couleurs et de tous les calibres, des bonnes, des moins bonnes et de franchement mauvaises. Mais, ce genre en marche au théâtre véritable a rarement été cultivé avec tant de suc-

ces que par nos confrères Albéric Bourgeois et Romeo Poirier. Ils ont cette année collaboré tous les deux et ils ont produit la revue "En roulant ma boule" dont ils nous servent la primeur au Théâtre Saint-Denis, à partir du 31 janvier. Comme il y a de plus de la musique de M. Henri Mire et de madame Corinne Dupuis-Maillet, à part les reminiscences d'airs connus, et que la revue est, dit-on, dans le genre de la fameuse "Nuit d'Amour", de Valentinou, souvenir de l'opéra russe, on peut s'attendre à un spectacle qui prendra. Nous en recueillerons la semaine prochaine.

SOMMAIRE DES DEPENSES D'ELECTION DE Mre THEODOLE RHEAUME, C.R., Candidat à l'Élection Fédérale du vingt-neuvième jour du mois d'Octobre, mil neuf cent vingt-cinq, dans le Comté de Jacques-Cartier.	
Location de comités et salles d'assemblées	\$ 125.00
Gravures, impressions et papeterie	1,543.33
Annuités	632.75
Total	\$2,301.08
Lachine, le 28 déc. 1925. (Signé) A.-S. PELLETTIER, Agent officiel.	
(Signé) J.-E. GAGNON, Officier rapporteur.	

LA CLEF QUI SERVIT DE TALISMAN A M. VICTOR MARCHAND DANS JACQUES-CARTIER

Elle était tombée des mains de M. Duranleau, déclare le nouveau député dans un humoristique discours au Club de Réforme.

"L'Autorité Nouvelle" se fait un plaisir de publier le texte complet du discours prononcé par M. Victor Marchand, député libéral de Jacques-Cartier à la Législature, devant les membres du Club de Réforme, samedi dernier, alors qu'il fut appelé à prendre la parole après deux autres députés, ses aînés dans la carrière: MM. Peter Berco-vitch et John H. Dillon:

"Je vous remercie, M. le Président de m'avoir invité à prendre la parole après deux orateurs aussi disert, aussi parfaits que MM. Peter Berco-vitch et John H. Dillon. Débutant dans la carrière, vous comprenez que je suis dans la position de ces coureurs, cyclistes ou automobilistes, qui ont besoin d'entraîneurs pour les familiariser avec les meilleures pistes et leur procurer leur maximum de rendement.

M. Pierre Berco-vitch (qu'il me permette de l'appeler Pierre, mon ami Pierre) est à vrai dire l'un des nôtres. La merveilleuse facilité qu'ont les gens de sa race de s'adapter aux diverses nationalités ne rappelle-t-elle pas un peu celle des Canadiens-français eux-mêmes? Dans le Québec, dans l'Ontario, dans le Nouveau-Brunswick, dans la Saskatchewan, comme dans n'importe quel Etat de l'Union américaine, qui dira que les Canadiens-français ne se trouvent pas "at home"?

M. John H. Dillon, possédant les qualités de l'orateur celtique, qualités qu'on s'est plu à reconnaître, à la Chambre des Communes, récemment, à plusieurs orateurs canadiens français et irlandais. Il a l'humour, il a l'entrain, enfin il a tout ce qui peut plaire à un auditoire aussi choisi que celui-ci.

Lorsque je reçus de M. Ernest Pitt, notre éminent président, la gracieuse invitation d'adresser la parole aux membres du Club de Réforme, à l'aurore de ma vie politique, je lui demandai: — De quoi voulez-vous que je parle? Vous savez bien que je suis l'enfant qui vient de naître à la vie politique.

Il me répondit: — Parlez-nous des trucs auxquels vous avez eu recours pour vous faire élire dans Jacques-Cartier. Autant je me trouvais mal à l'aise lorsque je posais ma question, autant je me trouvais soulagé en entendant sa réponse.

Les trucs que j'ai employés dans Jacques-Cartier, messieurs et chers amis, membres du Club de Réforme, je crains d'autant moins de vous les dévoiler présentement, qu'ils ont un cachet d'honnêteté auquel nos adversaires pourraient difficilement comparer les leurs.

LES TRUCS ELECTORAUX

Vous savez aussi bien que moi, — ou plutôt, vous savez mieux que moi, — que dans un duel, les adversaires recourent à des feintes, des surprises, des attaques à fond, dont ils ne se privent pas entre eux, du moment que ces tactiques sont permises par le code de l'honneur.

Malheureusement pour mes adversaires, leurs bottes de plus secrètes furent connues bien avant l'élection. Lorsque M. Arthur Sauvé entendit les échos du discours prononcé à Lachine par M. Patenaude sur les questions fédérales, en juillet ou en août, — je ne me souviens pas exactement, — il prit un train vers l'Ouest, confiant à M. Duranleau ce qu'il appelait "la clef de l'opposition dans la province de Québec".

LE COURRIER DE LA BARONNE (Réponse assurée à n'importe quelle question)

Question. — Dérégant à l'habitude des propriétaires, le mien, pour me plaire, vient de faire peindre toutes les pièces de mon logis. Seulement, je ne puis endurer l'odeur de la peinture. Que ferai-je? — GEL. NEYFIN, Parc Lafontaine.

Réponse. — Vous pourriez aller rester au Windsor aux frais de votre proprio, mais, il y a un autre moyen de combattre l'odeur de la peinture. Le voici: tranchez bien fin une vingtaine de gros oignons et battez-les dans deux douzaines d'œufs pourris. Mettez-en un peu dans chaque chambre, et vous ne sentirez plus la peinture. Si toutefois, l'odeur des oignons et des œufs est trop forte pour votre organe olfactif, ajoutez une nouvelle couche de peinture partout.

Question. — Un de mes cousins a été bien désemparé le 24 juin dernier. Il habite les Etats et il était venu à Montréal exprès pour voir le maire Duquet dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste. Il n'a vu que le fœcheux Trépanier, le maire Duquet se trouvant alors en voyage de plaisir dans les provinces maritimes. Il ne veut plus revenir à Montréal et il prétend que pas un homme n'a été plus désemparé que lui. — MAY IRESS, avenue du Parc.

Réponse. — Votre cousin exagère, car mon grand frère fut bien plus désemparé que lui. Un soir, il prit un bain et le lendemain matin il cherchait "L'Autorité Nouvelle", journal du dimanche. Il s'aperçut qu'il n'en était qu'à la page 1. Son désemparement ne consista pas tant dans le fait qu'il ne trouva pas son journal, mais dans ce qu'il n'avait pris un bain un mercredi au lieu du samedi soir.

Question. — J'ai un ami qui aime beaucoup le pêche à la ligne. Il a un chien qu'il a baptisé du nom de "Poisson". C'est un drôle de nom.

Réponse. — Ma femme me reproche tout le temps de n'avoir pas eu, même une chemise sur le dos lorsqu'elle m'a rencontré. Croyez-vous que les femmes sont menteuses? — UN MARI MALHEUREUX.

Réponse. — Ça dépend! Si elle est entrée dans votre chambre de bain sans frapper.

Question. — Je suis mère de deux jumeaux de deux ans qui sont tous deux très vifs. A quel attribut leur donnerais-je? — PETITE MAMAN A MADEIRAINE, Saint-Hyacinthe.

Réponse. — Faut bien qu'ils puissent vite vous grossir. Les jupes sont portées si hautes.

Notre développement artistique et la part qu'y prend le public

Si nos compatriotes sont remplis de dispositions artistiques et ont le talent facile, il ne s'en suit malheureusement pas que la vie leur soit toujours rose chez nous. Nous ne manquons pas de citoyens fortunés qui pourraient aisément commander un portrait, acheter un tableau, créer chez eux une jolie galerie intime, mais ils n'ont pas reçu la formation nécessaire à cette initiative basée sur un peu d'idéal. Et nos artistes continuent de crever de faim en attendant la clientèle, si notre gouvernement ne s'occupe pas d'eux parfois, et si l'on ne se trouve pas quelques rares institutions pour les encourager à produire de belles œuvres. Parmi ces dernières, signalons l'Art Union of London, Great Britain, et l'Art Union of Ireland, qui, bien que d'apparition récente parmi nous, a déjà fait beaucoup de bien et compte faire davantage pour le développement des Beaux-Arts chez les nôtres. Ces compagnies procèdent périodiquement par tirages autorisés, il n'y a pas de mal à la chose, puisque nos compatriotes peuvent, pour une faible mise, avec l'espoir de gagner un peu de l'intéressant, participer à l'encouragement que nous devons aux travailleurs de la pensée artistique.

Les ponts de l'île Perrot déversent quotidiennement sur l'île de Montréal des milliers de touristes qui tout en nous jetant leurs millions nous causent les plus grands embarras. Nos routes déjà trop étroites pour nous le deviennent bien davantage grâce à cet afflux d'étrangers que nous sommes cependant trop heureux d'accueillir. J'en causerai deux mots au ministre de la Voirie, le meilleur des diables sous une mine qu'il s'applique à rendre sévère, et aussi à la Commission métropolitaine, car cette Commission métropolitaine, si elle est à la hauteur, a beaucoup à faire dans l'île de Montréal.

Un truc de nos adversaires, malheureusement pour eux — éventé — était de proclamer: "Les membres du cabinet n'ont pas le sens de la mesure, ils ne savent pas se risquer sur l'île de Montréal, crainte du populo." Or quatre ministres sont venus, auxquels je ne craignais pas d'attribuer la plus grande part de ma victoire.

La clef tombée de la main négligente de M. Duranleau sera le "Sésame, ouvre-toi" de la prochaine campagne électorale dans l'île de Montréal. Tous les cotés occupés de par un coup de surprise par nos adversaires s'ouvriront, grâce à cette clef cabalistique, et ce ne sera pas un de nos plus vilains trucs, M. le président, à nous de Jacques-Cartier, que d'avoir conquis ce talisman.

Advertisement for "REVELATION" cigars, featuring a logo with a crown and the text "Doux et exquis - Du pays des bons tabacs".

UNE ANNEE DES PLUS PROSPERES POUR LA BANQUE ROYALE

Le président, Sir Herbert Holt, dans son discours aux actionnaires traite des problèmes les plus importants du pays. — C. E. Neill, le gérant-général, dans une revue générale des affaires, dit que la situation de la banque est meilleure que par les années passées.

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada tenue ces jours derniers, au bureau principal de la banque, a été remarquable par les discours intéressants de Sir Herbert Holt, président et C. E. Neill, gérant-général.

La banque vient de clore l'une des années les plus prospères de son existence et comme résultat, l'actif total a atteint les chiffres records de \$788,478,778, une augmentation de \$204,689,269 sur la meilleure par le passé.

Sir Herbert Holt dans son discours traite plus particulièrement des profits réalisés par le Canada à résoudre et il est convaincu que la consolidation de nos deux grands chemins de fer sur une base qui ne nuirait pas à l'efficacité et à l'économie de la compagnie de chemin de fer privée est le seul moyen rationnel d'exploiter l'énergie nationale actuelle.

M. Neill fait une revue de la croissance et de l'expansion des affaires de la banque surtout depuis l'achat de la Union Bank of Canada et de la Bank of Central and South America.

Discours du président Sir Herbert Holt, président, dans son discours s'exprime comme suit: "En ce qui concerne les conditions chez nous remarquons sur différents points des indices d'amélioration des affaires, nous avons vu un air de reprise dans les affaires indiquant une tendance à l'expansion. Les totaux cumulatifs des débits des banques et des chargements de wagons sont largement supérieurs à ceux de l'an dernier. Le commerce des produits agricoles est en progrès et pour les onze mois se terminant en novembre 1925, se chiffre à \$1,920,918,928, une augmentation de \$227,701,289 sur les chiffres de la période correspondante de l'an dernier. Si l'on considère que le prix des matières canadiennes est le même, cette augmentation du commerce étranger est donc une preuve de l'amélioration des conditions."

Les faillites commerciales, en nombre et en valeur, sont les moins considérables qu'on ait eu à enregistrer depuis plusieurs années. L'industrie du bâtiment a été beaucoup plus active. La valeur totale des contrats accordés de \$25,297,700 comparativement à \$247,393,300 l'an dernier.

La production minière montre un grand progrès. L'or, le plomb, le zinc, le nickel, le cuivre et les autres minéraux accusent une augmentation de production. La valeur totale des produits minéraux au Canada pour l'année 1925 a atteint \$288,440,000, comparativement à \$269,583,406 l'an dernier et \$227,700 l'an dernier, le chiffre-record de 1920.

La production de papier a augmenté de 14% plus forte qu'en 1924 et le rendement combiné des usines canadiennes pour les onze mois de l'année dernière.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, lundi le huit février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs. Par ordre du conseil d'administration. A. P. LESPERANCE, gérant-général. Montréal, le 4 janvier 1925. 16-30 jan.

En fait, le problème de l'aviation serait résolu par cet aéroplane "en fait" parce qu'il va marcher, contre un vent frais, mais parce que la résistance et le poids spécifique du métal nouveau dont il est assuré fait, peuvent permettre avec des moteurs à pétrole ou à alcool de moins de 1 kilogramme de poids cheval-force. — A fortiori si le moteur inconnu de M. Marcus est encore plus puissant!

Ces conclusions scientifiques ne diminueront certes pas l'intérêt que les journaux et le grand public ont pour les avions de M. Marcus. Mais bien des semaines avant leur publication, le jour même du départ du nouveau, on se mit en quête du disparu.

On était-il tombé? Pour tout le monde, en effet, l'aéroplane était tombé quelque part. La plupart de ceux qui l'avaient vu, inclinaient même à penser qu'il n'était pas tombé à une distance très considérable. Seulement, cette conviction ne impliquait inévitablement une autre navette, toutes les observations furent faites et photographiées étant d'accord pour démontrer que Marcus dirigeait le vol de son aéroplane vers l'océan, il fallait admettre la chute de l'engin du navire dans la mer comme un fait certain.

Advertisement for "Grand roman passionnel et sensationnel ENIGME DANS L'ESPACE" by L. GASTINE. Includes text about a mystery and a puzzle.

Les travaux, ou sur l'aéroplane, sauf quelques sphères, très curieuses, confiées dès le lendemain par la police à l'inspection d'un comité de savants improvisés par décret ministériel.

En fait, le problème de l'aviation serait résolu par cet aéroplane "en fait" parce qu'il va marcher, contre un vent frais, mais parce que la résistance et le poids spécifique du métal nouveau dont il est assuré fait, peuvent permettre avec des moteurs à pétrole ou à alcool de moins de 1 kilogramme de poids cheval-force.

Ces conclusions scientifiques ne diminueront certes pas l'intérêt que les journaux et le grand public ont pour les avions de M. Marcus. Mais bien des semaines avant leur publication, le jour même du départ du nouveau, on se mit en quête du disparu.

On était-il tombé? Pour tout le monde, en effet, l'aéroplane était tombé quelque part. La plupart de ceux qui l'avaient vu, inclinaient même à penser qu'il n'était pas tombé à une distance très considérable.

On était-il tombé? Pour tout le monde, en effet, l'aéroplane était tombé quelque part. La plupart de ceux qui l'avaient vu, inclinaient même à penser qu'il n'était pas tombé à une distance très considérable.

Chronique Théâtrale

INCLUTER LE GOUT D'UN ART A L'ENFANT AVANT DE LUI EN IMPOSER LA TECHNIQUE. — LES CONCERTS D'ENSEMBLE ET D'INSTRUMENTS REPRENDRAIENT-ILS? — LE THEATRE FRANCAIS ET LES ADIEUX D'UNE TROUPE QUI FIT DU BEAU TRAVAIL.

Par GUSTAVE COMTE

Lorsqu'on construit un édifice, on ne commence pas par le toit mais par les fondations.

Je n'ai pas la prétention d'avoir découvert ce principe élémentaire à toute entreprise que elle soit, puis-je est basé sur la logique même, mais si je l'invoque au début de cette chronique, c'est pour féliciter — on ne saurait répéter assez souvent ce qu'on veut faire entrer dans la tête de nos dirigeants. — pour féliciter de nouveau le collègue de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et quelques autres rares institutions qui ont suivi son exemple, d'avoir créé des auditions périodiques de quatuors ou de musique de chambre, afin de familiariser les élèves avec les chefs-d'œuvre de la musique.

En effet, avant que de songer à enseigner le solfège, même gratuitement, à l'école, ce qui nécessite un effort; avant de parler de fondation de conservatoires ou d'écoles de musique subventionnées, n'importe-t-il pas tout d'abord de créer le goût de la bonne musique chez ceux qui ignorent ce que c'est et qui sont quotidiennement exposés à la dépravation électorale provoquée par le jazz de toutes sortes transmis par radio ou par phonographe, dans un but sordidement mercantile?

Mais, il n'est pas toujours facile de trouver des artistes apôtres prêts à se sacrifier pour aller servir de la musique de chambre à des auditoires non préparés et simplement en état de formation artistique.

Alors, et j'y reviens pour la dixième fois peut-être, pourquoi ne pas songer à utiliser le phonographe avec commentaires préparés spécialement par un ou des experts, selon un plan déjà soumis dans ces colonnes mêmes? Cette campagne éducationnelle pourrait être commencée sans qu'il en coûte un sou au gouvernement qui n'aurait qu'à lui donner un caractère officiel. Alors qu'attend-on pour innover?

Que l'exemple vienne de France? Qui nous dit que la chose ne se pratique pas en Europe? Du reste, puisque nos voisins les Américains et nos voisins plus immédiats des provinces de l'Ouest se servent déjà du phonographe comme moyen de formation du goût artistique parmi la jeunesse, serait-ce une si mauvaise chose que d'essayer de les imiter?

On prétend avec raison que les Latins, — et nous en sommes, — ont plus d'aptitudes pour les arts que les autres races ethniques, spécialement pour la musique; des lors n'est-il pas presque criminel de laisser se perdre ces aptitudes ou de les laisser s'orienter fausement par une diffusion chantonée du tapage, du bruit et des chahuts acrobatiques de la musique nègre que des farceurs prétendent pouvoir assimiler à l'art?

M. J.-J. Gagnier nous a dit son intention de donner des auditions d'orchestre dans nos écoles; mais il faut lui donner le temps de grouper son ensemble, M. L.-H. Bourbon nous a déjà dit la même chose, en parlant du Quatuor Dubois, mais rien n'a été fait jusqu'ici.

Et, du reste, quelques concerts isolés au cours de toute une année scolaire, si beaux et intéressants soient-ils, sont-ils susceptibles de donner des résultats aussi profitables que les auditions choisies au phonographe, auditions qu'on peut répéter aussi souvent que possible, avec commentaires en plus par un pédagogue officiel?

N'est-ce pas à force de répéter la même chose qu'on finit par diriger les jeunes cerveaux vers la forme de beauté désirable?

Je sens que j'ai avec moi l'immense majorité de ceux qui s'intéressent à notre développement intellectuel, mais je sens aussi, hélas, que l'heure n'est pas encore venue de renouer nos gouvernants qui pourraient faire quelque chose dans ce sens; et l'on va laisser encore se perdre irrémédiablement toute une richesse intellectuelle que nous unissons pu si facilement développer et à si bon compte.

Je sens que je prie de nouveau dans le désert, mais je ne me décourage pas, parce qu'il faudra un jour l'idée lancée fasse son chemin.

Qu'importe que ce soit le promoteur ou un autre qui en ait le crédit pourvu que son application profite à la masse.

Que ceux qui regrettent la disparition des célèbres concerts dominicaux des Grenadiers se consolent, pour une fois, savez-vous. Car, le 31

janvier courant, au théâtre de l'Orphéum, la musique des Carabiniers Mont-Royal va nous servir un programme dans lequel l'art véritable occupera la première place. Or, cette musique que dirige avec tout son dévouement et sa compétence, depuis près de vingt années, M. J.-J. Goulet, ce véritable et sincère apôtre de la musique chez nous, a des qualités d'homogénéité et d'ensemble remarquables, qui lui ont valu de superbes succès à Québec et ailleurs et des engagements officiels pour les réceptions qu'offrait la métropole dans le passé à ses visiteurs de marque.

On verra plus tard, par le programme, que ce concert sera digne de l'encouragement de tous nos mélomanes.

La troupe de l'Orphéum nous fait ses adieux à partir de ce soir, et toute la semaine, excepté demain soir, alors qu'on jouera "Mireille" à ce théâtre, avec une pièce si gaie que les adieux en question n'auront rien de lugubre. En effet, "Pile ou Face", de Louis Verneuil, nous fera rire aux larmes, tout le long des cinq actes de cette comédie. Toute la troupe est naturellement de la distribution, avec dans le premier rôle femme, Mlle Marguerite Romane, cette excellente artiste qui va nous quitter au moment où le public commençait à s'encroquer d'elle. Souhaitons tout l'encouragement désirable à de vaillants artistes qui n'ont rien ménagé pour nous donner la saison la plus variée et la plus consciencieuse, en dépit d'une apathie assez incompréhensible du public, en dehors du noyau de ceux, toujours les mêmes, qui veulent la permanence du théâtre français moderne à Montréal. Notre troupe de l'Orphéum part en tournée dans la province et aux Etats-Unis, avant de rentrer en France, et l'on m'informerait qu'elle est attendue avec impatience partout.

En attendant, ne manquons pas d'aller faire des adieux sympathiques et chaleureux à ces artistes qui se sont dévoués pour nous donner des représentations où l'art l'emportait toujours sur le métier.

Gustave COMTE.

des Cipayes; à Barrackpoor.

1861—Les Confédérés s'emparent de la ville d'Augusta (guerre civile des Etats-Unis).

1867—Les provinces Schleswig-Holstein sont annexées à la Prusse.

1868—Procès du président Johnson, pour acte dérogatoire comme premier magistrat des Etats-Unis.

1870—Le navire "Bombay" vint en collision, avec la corvette "Onéida", à Yokohama.

1875—Le chef zoulou Cetewayo fit des incursions et du pillage; la guerre commença avec l'Angleterre.

1879—Les Anglais gagnent une victoire sur les Zoulous.

1885—Explosions anarchistes à la Tour de Londres, à la Chambre des Communes et au vieux Westminster.

1889—Mort de Selima Delaro, cantatrice.

1895—Mort de lord Randolph Churchill.

1897—Naissance de la romancière qui signa du pseudonyme "The Duchess".

1898—Mort du général sir Frédéric Middleton.

1898—Le navire de guerre des Etats-Unis, le "Maine" reçoit l'ordre de se rendre à la Havane.

LES BANQUES CANADIENNES SONT EN MEILLEURE POSITION POUR SERVIR LE PUBLIC

—C.-E. NEILL, gérant général, Banque Royale.

Une déclaration des plus complètes et des plus autorisées jamais soumise concernant le système bancaire Canadien et la situation bancaire actuelle fut faite par M. C.-E. Neill, gérant général de la Banque Royale du Canada, à l'Assemblée annuelle.

S'adressant aux actionnaires, M. Neill dit: "Par suite de fusionnements, le nombre des banques, en Canada a été lentement réduit jusqu'à ce que la présente situation soit devenue analogue aux conditions existantes en Grande-Bretagne, où la plus grande partie des ressources bancaires du pays se trouve dans les mains de cinq grandes banques. Des craintes furent exprimées que la concentration de la puissance bancaire entre les mains de, comparativement, peu d'institutions peut produire de mauvais résultats, tels que le ralentissement de la concurrence ou la négligence des intérêts locaux. Le sentiment, relativement à la concurrence, semble avoir eu son origine dans la crainte de ce qui pouvait arriver dans l'avenir, plutôt que comme résultat des développements jusqu'à date, car l'on ne peut pas dire que la concurrence entre les banques est moins active qu'elle l'a été dans le passé. Nous croyons que le contraire s'est produit, et qu'une grande proportion des économies réalisées par suite des fusionnements ont été au bénéfice du public, sous forme de meilleur service et de taux relativement plus bas.

"Les mérites du système de succursales bancaires comparé au système de banques unies sont le sujet de débats aux Etats-Unis, actuellement, et les adversaires de succursales bancaires ont fait ressortir l'avantage, pour les intérêts locaux, de traiter leurs affaires bancaires par l'intermédiaire d'institutions locales, que l'on peut être plus intimement au courant des conditions des endroits intéressés. Pour le Canada, cependant, les arguments en faveur des succursales bancaires sont, dans mon opinion, incontestablement plus solides que tout ce qui peut être avancé par l'autre côté. Dans le développement de nouveaux districts, en ce pays, les fonds nécessaires ont été fournis par des districts plus anciens, et à des taux moyens beaucoup plus bas que les taux courants aux Etats-Unis, au même stade relatif de développement. L'histoire bancaire des Etats-Unis, cependant, contient une longue liste de banques qui ont failli, soit par suite d'insuffisance de provision, durant les périodes d'activité normale, ou parce que dans les districts où tout dépend du succès d'une récolte ou d'une industrie, les banques locales avaient mis tous leurs fonds dans le même panier. Je n'ai aucune hésitation à dire que si l'Ouest Canadien avait été servi par des banques unies, la situation, en 1921-22, n'aurait été rien moins qu'une calamité.

"Le système idéal est celui qui peut combiner une intime compréhension des conditions locales avec un contrôle général expert. — Pour l'administration efficace d'un commerce bancaire, quelque chose de plus que la connaissance des conditions locales est requis et en employant les termes de "contrôle expert", je songeais à la direction qui ne peut être donnée que par des officiers-administrateurs d'une vaste expérience en affaires, d'une position qui leur permet de tenir sans cesse le doigt sur le pouls des affaires mondiales. Nous essayons de faire face à la situation en nommant des hommes d'affaires éminents, dans les différentes sections du Canada, comme directeurs et par de grandes mesures de la décentralisation et d'autonomie locale aux officiers administrateurs, ayant le contrôle de chaque district.

"Une grande institution financière, telle que la Banque Royale du Canada, couvrant tout le pays, doit avoir un intérêt intime, permanent, agissant, dans toutes les parties du Canada. Nous avons des responsabilités, non seulement vis-à-vis nos actionnaires, mais à un degré qui nous croient pleinement vis-à-vis le public du Canada, de fait, il n'y a pas conflit d'intérêt, ce n'est que dans la mesure où nous contribuons au soin du développement économique du pays que nous mériterions ou obtiendrions la confiance du public. Notre propre intérêt nous incitera à obtenir une diversité de risques, par l'encouragement des diverses industries indigènes des diverses parties de notre pays et de toujours avoir devant nous présent le fait que nous ne pouvons obtenir la plus grande mesure de succès que si nos intérêts politiques tendent à promouvoir et à protéger les meilleurs intérêts de chaque partie du Canada.

ces rompus par les deux partis, il n'est pas exagéré de dire que l'on pourrait édifier un bûcher auprès duquel celui qu'Ipigénie allait gravir pour y être immolée à la vengeance des dieux et obtenir d'eux des vents favorables aux vaisseaux d'Argamemnon n'était qu'un bien modeste fagot.

Et il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, les vainqueurs du tournoi restent les champions des choses courtes. Les Jupes longues, après une lutte héroïque et un timide essai de contre-offensive récente, ont dû céder le pas aux Jupes courtes. Les cheveux courts valent d'une folle ardeur à l'assaut des cheveux longs et sont à la veille de passer sur le front de toutes les femmes la couronne, parfois un peu tyrannique dans son uniformité, qui fait d'elles, fussent-elles jeunes filles, jeunes femmes ou même grand'mère, de jeunes et fringantes épêches.

Tout récemment, dans un domaine peut-être plus prosaïque, mais d'une indiscutable actualité, un nouveau conflit vient de dresser les uns contre les autres les macaronis courts et les macaronis longs. La presse retentit des arguments d'affiches et d'images dont quelques-unes sont d'une belle tenue artistique et que reflètent deux tendances. Ceci se passe à Paris naturellement, car le macaroni ne tient pas encore à Montréal la place qu'il devrait avoir. Le public, amusé, juge les coups et attend pour rendre sa sentence de valeur ou se rendre compte de la valeur respective des courts et des longs et des raisons qui ont pu motiver la nouvelle parure de présentation.

Ainsi nous attendons pour voir, ce printemps, lesquelles l'emporteront, des modes courtes ou des modes longues, mais nous avouons tout de suite notre préférence pour les premières.

SIXTE

LE CAPITAL ET L'INDUSTRIE

En Canada, comme d'ailleurs aux Etats-Unis, il y a d'immenses fortunes, mais on peut dire que dans certains cas du moins, plus une entreprise est considérable, moins elle est contrôlée par un petit groupe de financiers. C'est le cas du Pacifique Canadien, par exemple, ou de la Banque de Montréal. Dans la seule ville de Québec, les actionnaires de ces deux institutions se comptent par centaines, et la somme des actions détenues par eux dépasse 15 millions en valeur. Le stock de nos grosses corporations est éparpillé par tout le Canada. Les actionnaires et les employés canadiens d'une compagnie comme celle de C. P. R. représentent au moins 102,000 âmes.

La même décentralisation du capital industriel se retrouve, à un degré plus marqué, chez nos voisins américains. Dans la "Steel Corporation", la "Standard Oil Company", et dans les industries de Henry Ford, le nom-

bre des actionnaires dépasse le million. C'est ce qui permet de dire, comme naguère Arthur Williams, vice-président de la "New York Edison Company", que chaque ouvrier des Etats-Unis est intéressé dans l'industrie américaine non seulement comme artisan, mais comme "capitaliste". Dans un récent article du "Providence Journal" il était affirmé que chaque famille franco-américaine possède en moyenne un millier de dollars à la caisse d'épargne ou au moins autant en valeurs industrielles.

A ce point de vue, la grande industrie présente un avantage: elle établit un intérêt commun mieux entendu entre patrons et ouvriers. Autrement dit, elle tend à maintenir la paix entre les classes sociales. On sait déjà que la tête dirigeante d'une manufacture et ses employés ont besoin d'un tarif adéquat et de stabilité tarifaire. Ceci paraît bien admis dans le Québec où nous voyons à l'occasion des salariés accepter des gages moins élevés pour permettre aux patrons de soutenir la concurrence de leurs rivaux. Mais la bonne entente sociale est plus facile lorsque les travailleurs, en plus de trouver à l'usine un juste salaire, partagent les profits de l'établissement auquel ils sont attachés. Il y a deux moyens d'en arriver à cette situation: l'un dépend de la sagesse des patrons, l'autre de l'économie des ouvriers.

Nous ne savons pas dans quelle proportion l'on peut dire que l'ouvrier canadien est associé de nos grands industriels. Il y a certainement des centaines de travailleurs en ce pays qui possèdent quelques décentes de tout repos dans nos grandes corporations, et un nombre beaucoup plus considérable, qui, en leur qualité de clients des caisses d'épargne, sont intéressés dans le progrès des grosses compagnies. Si jamais la prospérité manufacturière se rétablissait pour de bon, il est à souhaiter que les directeurs des entreprises les plus vastes donnent à leurs collègues un bel exemple de prévoyance et de fraternité sociale, en instituant des fonds spéciaux, à même le capital de leurs maisons, au profit de leurs familles ouvrières. Ce serait le meilleur moyen d'entraîner les artisans dans un mouvement de progrès économique. L'ouvrier associé de ses patrons ne déclarera jamais la grève à la légère, et il rompra volontiers avec les unions qui fomentent la discorde.

L'ambition de l'ouvrier d'être représenté directement dans les grandes corporations se réalisera bientôt si on lui enseigne combien facile il est de devenir actionnaire dans la plupart des organisations manufacturières du pays. Déjà, les ouvriers-actionnaires du Pacifique Canadien participent indirectement à l'administration, puisqu'ils votent comme les autres associés à l'assemblée annuelle pour l'élection d'un président.

Morris a été condamné à trois ans de prison, et sa complice Madeleine Roberts, qu'il a épousée depuis son arrestation, à un an de détention. Il est des directeurs de cette puissante corporation. Mais il existe aux Etats-Unis des entreprises ferroviaires dont la majorité des titres est entre les mains des employés. En pareil cas, c'est l'administration entière que les ouvriers possèdent par leurs mandataires et il n'en tient qu'à eux de les choisir, en totalité ou en partie, parmi les leurs.

Souhaitons que dans un avenir rapproché, l'on puisse dire aussi que l'ouvrier canadien est un "capitaliste", c'est-à-dire un citoyen doublement intéressé à la vie industrielle de son pays.

NEMO.

MARCHE DE NEW-YORK

Depuis quelque temps le marché de Wall Street est excessivement sensible aux moindres événements favorables ou défavorables qui s'y produisent.

Tel fut particulièrement le cas cette semaine au cours de laquelle la cote fut une tenue confuse et irrégulière et où par moments, elle eut de fortes tendances réactionnaires.

Un des facteurs les plus importants qui a provoqué les ventes à réalisation de profits et ramené l'ardeur des baissiers a été la nouvelle annonçant que la Federal Reserve Bank et le Comité de la Bourse allaient compléter et rendre public le montant total des prêts courants et des prêts à terme faits par les Banques. Malgré que le taux sur prêts à vue ait descendu à 4%, l'on a vu un signe de restrictions futures de crédit pour fins spéculatives et il n'en fallut pas davantage pour que le marché fut balayé par une forte vague de liquidation.

En attendant le retour à New-York de W.-G. Durant, le magnat de l'automobile, qui a perdu et refait la Bourse des fortunes colossales.

Un instant insufflé un regain de vigueur au marché de la Bourse. Une fois de plus se justifie le principe qui veut que la Bourse escompte longtemps d'avance les événements. La prospérité dont les Etats-Unis jouissent aujourd'hui a été prévue depuis une année par les spéculateurs et maintenant qu'elle bat son plein les cours rétrogradent. Dans un récent article du "Providence Journal" il était affirmé que chaque famille franco-américaine possède en moyenne un millier de dollars à la caisse d'épargne ou au moins autant en valeurs industrielles.

MARCHE DE MONTREAL

Le marché de Montréal a eu en général une allure réelle de fermeté pendant les premiers jours de la semaine, mais il subit, ensuite la répercussion de la vague de liquidation qui a passé à Wall Street.

Depuis que les titres du groupe des utilités publiques ont continué d'avoir une assez bonne tenue et à jouer un rôle prépondérant dans les opérations. Malgré les ventes à prise de bénéfices dont il fut l'objet après l'augmentation du dividende le Brazilian Traction s'est maintenu à un niveau soutenu. Les perspectives restent des plus encourageantes pour ce titre. La compagnie fait d'excellentes recettes, les milles s'est encore raffermi et il y a probabilité d'une distribution plus libérale aux actionnaires pour l'année 1927, si ce n'est déjà pour le courant de cette année. Le Brazilian constitue une bonne valeur de placement tout en offrant des chances de profits spéculatifs à plus ou moins longue échéance.

Au nombre de ceux qui paraissent présenter des chances d'appréciation l'on peut citer l'Atlantic Sugar. La compagnie fait en ce moment d'excellentes affaires, grâce surtout à l'augmentation de son commerce d'exportation, et tout indique qu'elle va encore en s'améliorant. Si, comme on peut le prévoir, les actionnaires approuvent à leur prochaine assemblée spéciale le plan de consolidation de la dette flottante, les actions Atlantic Sugar devraient bénéficier de tout mouvement de hausse qui se produirait.

DE LUY.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi, 2 février 1926, des soumissions pour l'aménagement intérieur de la station postale "R", division Saint-Denis, Montréal, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'aménagement intérieur de la station postale "R", Montréal, P.Q."

On peut consulter les plans et

les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du contremaître, ministère des Travaux publics, 196, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi

Une session de la Cour du Banc du Roi, ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice en la Cité de Montréal, lundi, premier jour de février prochain à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison communale de ce district et à toutes les autres personnes, qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif OMER LAFFRÈRE, Montréal, 10 janvier 1926.

Cartes d'Affaire

ALBAN GERMAIN, C.R. 92, RUE NOTRE-DAME EST Téléphone: MAin 0901

BERCOVITCH, CALDER & COHEN 260 RUE SAINT-JACQUES Tel. Main 5100-5101

SAIuste Lavrey, B.C.L. Maurice Demers, L.L.L.

LAVERY & DEMERS 16, ST-JACQUES, Montréal T61, Harbour 4118-4119

ELLIOTT & DAVID Henry J. Elliott, C.R. Hon. L. A. David, C.R. Secrétaire de la province de Québec Maurice Dugas, J. P. Callaghan Maurice Versaille L. C. Grenau, C.-R. Courral

EDIFICE CANADA LIFE Montréal, Canada.

BEDARD, RODOLPHE Expert-Comptable Membre de l'Institut des Comptables 76 RUE ST-DENIS Tel. Est 0393

"L'Autorité Nouvelle" et publiée et éditée par "L'Autorité Co." L'imprimerie ROTOPLEX, Limitée, 1242, rue Saint-Neuve, Montréal, en est l'imprimeur.

PRIX MODERES Téléphone: Uptown 7317

JULES BOURBONNIERE (Ex-gérant, ex-président, ex-secrétaire, ex-comptable de grande expérience)

TENUE DES LIVRES FAITE A L'HEURE, A LA JOURNEE OU A LA SEMAINE

130, rue Quesnel Montréal

"LE CANARD" Le seul Journal Humoristique du Canada

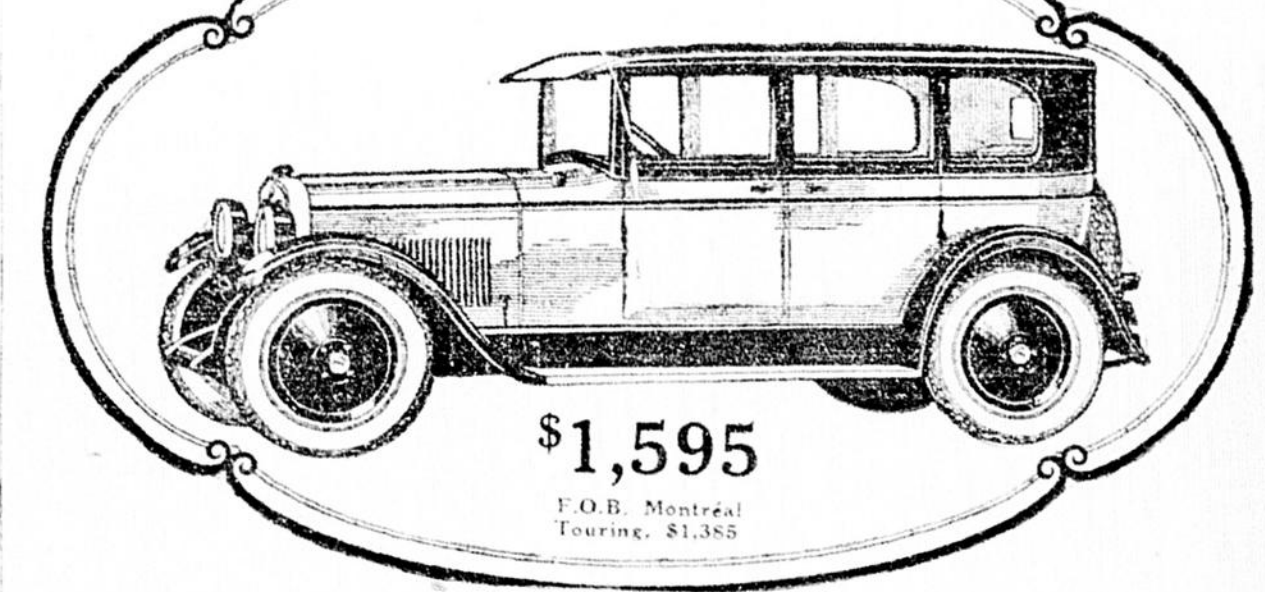
LISEZ-LE pour chasser vos ennemis. LISEZ-LE tous les dimanches. LISEZ-LE toujours.

"LE CANARD" dit ce que les grands journaux pensent.

J. E. RENAULT, EDIT-PROP. 259 rue St-Christophe, Montréal

ALTA SIX

NASH-BUILT



\$1,595 F.O.B. Montréal Touring, \$1,385

Dans la série de \$1,500 vous avez un DROIT à toutes ces marques Ajax

VISITEZ NOTRE EXPOSITION AU SALON DE L'AUTOMOBILE DE MONTREAL

LEGARÉ - NASH MOTORS 3416-18, AVENUE DU PARC (près Sherbrooke) MONTREAL

LINTEAU AUTOMOBILE LTYE 44, rue Ontario-Est. PROVINCIAL MOTOR SALES LTD. 2320, rue Lafontaine, Maiz.

LAURENT

LAURENT

LAURENT

LAURENT

LAURENT

LAURENT

